

Irlande du Nord : un pâtissier poursuivi pour discrimination à raison de l'orientation sexuelle

Author : Jeanne Smits

Categories : [Brèves](#), [Divers Jeanne smits](#), [Points non négociables](#)

Date : 12 juillet 2014



Une pâtisserie d'Irlande du Nord est sous le feu de la Commission de l'égalité du gouvernement pour avoir refusé de fournir un gâteau faisant la promotion du « mariage » gay. On lui demandait de garnir la pâtisserie du logo « Soutenez le mariage gay », avec un identifiant « QueerSpace » et les figurines de deux personnage emblématiques du programme pour enfants, Sesame Street, Bert et Ernie.

Les propriétaires de la boulangerie – une affaire familiale – sont chrétiens. Et à ce titre, rapporte John Henry Westen de [LifeSiteNews](#), les McArthur ont refusé d'honorer cette commande, de même que par le passé ils avaient refusé des demandes de « décoration » avec des images pornographiques ou des mots grossiers.

La Commission de l'égalité vient donc d'engager une procédure accusant Ashers Bakery de « discrimination illégale » après que Daniel McArthur, 24 ans, responsable et désormais porte-parole de l'entreprise, eut refusé une négociation.

L'affaire démarre le 9 mai, date à laquelle le client, Gareth Lee, passe sa commande et paie le gâteau. Deux jours plus tard, l'Ashers Bakery le contacte pour lui expliquer qu'elle ne peut honorer sa commande au motif des convictions chrétiennes de ses propriétaires et lui proposent un remboursement intégral, que Gareth Lee accepte quelques jours plus tard.

Gareth Lee et son groupe vont trouver un autre pâtissier pour leur faire le gâteau conformément à leurs désirs, comme en atteste une photo postée par QueerSpace sur les événements organisés au mois de mai citée par The Christian Institute, qui aide l'entreprise à faire face aux coûts de sa défense. Car le militant LGBT bien connu en cette qualité à Belfast a néanmoins porté plainte.

L'affaire est d'autant plus ahurissante que le législateur d'Irlande du Nord a toujours rejeté la légalisation du « mariage » gay. Les règlements relatifs à la loi d'égalité britannique concernant l'« orientation sexuelle » ont été introduits dans la loi locale en 2006 alors que l'Irlande du Nord était sous l'autorité directe de Westminster, mais de nombreux élus locaux ont toujours dénoncé ce type de règlements, affirmant qu'ils constituent une menace pour la liberté religieuse.

C'est d'autant plus paradoxal que la Commission de l'égalité en Irlande du Nord avait eu pour premier objectif de défendre les droits de la minorité catholique, notamment en matière de discrimination à l'emploi. Situation que Liam Gibson, représentant local de la société pour la protection des enfants à naître, SPUC, a qualifiée d'« ironique » dans un entretien avec LifeSite.

Quant à la famille McArthur, elle reste ferme dans ses convictions. « Nous sommes chrétiens et notre christianisme remplit chaque aspect de nos vies, que ce soit à la maison ou dans la gestion quotidienne de l'entreprise », affirme McArthur dans une vidéo. Ils restent convaincus que leur attitude était justifiée.

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)